**APPELS DE PROJETS 2017 *INSPIRE AUTREMENT***

Prévention des problèmes de consommation chez les jeunes basée sur l’approche des normes sociales

(produits du tabac, boissons énergisantes, alcool, drogues illicites et jeux d’argent)



**I. Contexte**

Le projet *INSPiRe Autrement* est une stratégie planifiée d’interventions préventives visant à mettre en valeur les normes et les croyances protectrices des jeunes adolescents ayant un effet sur leur intention de consommer des produits du tabac ou d’autres produits dont la consommation présente des risques. Ce projet est basé sur l’approche des normes sociales, dont le but est de corriger les perceptions erronées sur les attitudes et les comportements et de valoriser une norme saine au sein d’un groupe. Le projet *INSPiRe Autrement* cherche ultimement à retarder l’initiation à la consommation, ainsi qu’à diminuer le nombre de consommateurs chez les jeunes de 12 à 14 ans par le biais d’un accompagnement des intervenants en milieux jeunesse, la tenue d’activités de groupe auprès des jeunes et la création de messages/produits médias par les jeunes.

En décembre 2014, plus de 100 intervenants et décideurs en lien avec la clientèle jeunesse participaient à un événement régional d’information sur l’approche des normes sociales. L’année suivante, les accompagnateurs de l’approche École en santé et les organisateurs communautaires responsables des Tables d’actions préventives jeunesse (TAPJ) ont également été sensibilisés à cette approche.

En janvier 2015, 20 milieux jeunesse se sont engagés à participer au projet pilote financé par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (MSSS). En septembre 2015, 5 milieux se sont ajoutés. Le rapport final du projet pilote déposé au MSSS au printemps 2016 émettait quelques recommandations dont celle de mettre de l’avant l’approche des normes sociales et de favoriser son appropriation.

En avril 2016, une soixantaine d’intervenants et de décideurs participaient à un événement régional permettant de faire le point sur le projet pilote et d’amorcer une réflexion sur les suites à donner à ce projet. À la suite de ce rassemblement et d’un appel à tous lancé au printemps, un groupe d’intervenants et de professionnels de différents milieux jeunesse de la région s’est mobilisé pour convenir de la suite du projet *INSPiRe Autrement*. Ce comité de pilotage (santé et services sociaux, scolaire et communautaire) a pour mandat de soutenir le développement de la stratégie de communication régionale et de contribuer à l’appropriation de l’approche dans les milieux jeunesse.

L’objectif de la campagne régionale « La réalité… autrement !» est de sensibiliser les adultes significatifs et les jeunes sur les perceptions sociales erronées par la promotion de normes sociales saines. La campagne se déroulera dans la 3e semaine de novembre, lors de la Semaine de prévention des dépendances (SPD) organisée par le MSSS. Régionalement, la stratégie déployée depuis trois ans dans les milieux jeunesse se base sur l’approche des normes sociales et il était souhaité que la SPD soit l’occasion de renforcer ce message.

**Le présent appel de projets vise à permettre à un plus grand nombre**

**de milieux jeunesse de la région de poursuivre leur appropriation**

**de l’approche des normes sociales et de développer des projets locaux.**

###### **L’approche des normes sociales constitue un changement par rapport aux interventions traditionnelles**

* **le contexte d’intervention est l’environnement plutôt que l’individu,**
* **le contenu est orienté vers le comportement favorable plutôt que vers les problèmes,**
* **les messages sont crédibles, puisqu’il est question des normes présentes dans le groupe de référence;**
* **l’utilisation des médias afin de modifier les perceptions dans une communauté.**

**L’approche des normes sociales se démarque par son angle positif, sa position de non-jugement et sa capacité à joindre un large public avec une certaine facilité. Elle met en valeur la majorité de jeunes ayant des attitudes et des comportements protecteurs.**

**II. CADRE DE GESTION DE L’APPEL DE PROJETS**

1. **Présentation et critères**

Le Direction de santé publique du CIUSSS de la Capitale-Nationale reçoit annuellement une enveloppe budgétaire pour le financement de projets en prévention du tabagisme en milieu scolaire et communautaire. Depuis quelques années, l’orientation régionale convenue est d’allier la prévention du tabagisme à la prévention des problèmes de consommation de substances psychoactives et de pratique des jeux d’argent.

Les critères suivants seront considérés dans le choix des projets financés :

|  |  |
| --- | --- |
| ❒ | 1. Le projet est basé sur l’approche des normes sociales et tente de modifier les perceptions qu’un groupe a de lui-même de façon à influencer positivement les individus de ce groupe. |
| ❒ | 1. Le projet s’inscrit dans un objectif de prévention des problèmes de consommation chez les jeunes (produits du tabac, boissons énergisantes, alcool, drogues illicites et jeux d’argent) |
| ❒ | 1. La ou les clientèles visées par le projet font partie du public cible de la campagne régionale (jeunes de 11 à 17 ans, adultes significatifs auprès des jeunes).  \* Des projets ciblant l*es adolescents plus vieux et les jeunes adultes peuvent être déposés, mais ils seront considérés après les clientèles prioritaires.* |
| ❒ | 1. Au moins une de ces conditions de succès est présente :  * Participation des jeunes, à la fois comme penseurs, critiques, créateurs, experts et leaders; * Réflexion sur les messages/messagers contradictoires dans le milieu (identification des messages alimentant les perceptions erronées); * Identification et participation de leaders d’opinion (plus d’un ambassadeur des normes sociales dans un milieu, prise de position, communications publiques); * Continuité et planification (complémentarité de l’informel et des actions structurées, identification des moments clés d’intervention). |
| ❒ | 1. La non-récurrence du financement doit être considérée, soit en précisant le début et la fin du projet, soit en considérant le recours à une autre source de financement par la suite. |
| ❒ | 1. La faisabilité du projet auprès de la clientèle visée |
| ❒ | 1. La mise en place de partenariats avec des acteurs du milieu (intra ou intersectoriel) |
| ❒ | 1. La clarté de la présentation du projet |

1. **Nature du financement**

Un montant maximal de 4 000 $ peut être octroyé pour une période de 12 mois se terminant au plus tard le 31 décembre 2018. L’enveloppe globale disponible pour cet appel de projets est de 40 000$ pour l’année 2017-2018.

Le financement ne peut être utilisé pour les frais courants ou les frais de base de l’organisme ou d’un autre programme. Seuls les frais directement liés à la réalisation du projet sont admissibles :

|  |  |
| --- | --- |
| Personnel | * Salaire et avantages sociaux des employés du projet et honoraires contractuels (formateurs, experts-conseils) * Frais de déplacement pour les activités liées au projet |
| Matériel | * Fourniture de bureau, photocopies, autre matériel lié au projet * Infographie et impressions |
| Équipement | * Achat ou location d’équipement nécessaire au projet : ordinateur, matériel audiovisuel **(maximum 500$ ou 10 % du budget total)** * Coûts supplémentaires de frais de loyer, s’il y a lieu |

1. **Établissements et organismes visés**

Les établissements et les organismes œuvrant auprès des jeunes de 10 à 24 ans peuvent faire une demande de financement.

1. **Présentation de la demande**

L’organisme fiduciaire doit compléter entièrement le formulaire en annexe.

1. **Sélection de l’organisme**

La sélection des projets sera effectuée par le Comité de pilotage régional du projet INSPiRe Autrement.

La décision rendue sera finale et non contestable. Les organismes responsables devront produire un court bilan du projet et des activités effectuées ainsi qu’une reddition de comptes. Ces informations devront être acheminées à la Direction de santé publique au plus tard 30 jours après la fin du projet.

1. **Échéancier de l’opération**

|  |  |
| --- | --- |
| 12 octobre 2017 | * Lancement de l’appel de projets lors de l’événement régional |
| 1er décembre 2017 | * Date de tombée pour la réception des projets |
| Semaine du 11 décembre 2017 | * Analyse des projets par le Comité de pilotage régional du projet INSPiRe Autrement |
| Semaine du 18 décembre 2017 | * Annonce de la décision du comité à tous les organismes responsables ayant participé à l’appel de projets |

1. **Modalités d’envoi**

Le formulaire complété doit être acheminé **au plus tard le 1er décembre 2017, à 15 h**, à l’attention de :

Madame Jacinthe Sirois

Direction de santé publique du CIUSSS de la Capitale-Nationale

2400, avenue D’Estimauville

Québec (Québec) G1E 7G9

jacinthe.sirois.ciussscn@ssss.gouv.qc.ca

1. **Informations complémentaires**

Pour toute demande sur le processus ou des précisions supplémentaires sur cet appel de projets, veuillez communiquer avec :

Madame Valérie Houle

Direction de santé publique du CIUSSS de la Capitale-Nationale

418 666-7000, poste 544

valerie.houle.ciussscn@ssss.gouv.qc.ca

ANNEXE

**Formulaire de dépôt de projet**



Nom de l’organisme :

Nom du répondant :

Fonction :

Adresse postale complète :

Numéro de téléphone :

Courriel :

Projet financé en 2016 : 🞎 Oui 🞎 Non Si oui, bilan complété : 🞎 Provisoire 🞎 Final

Veuillez compléter le tableau suivant selon l’information demandée. Les cellules peuvent être redimensionnées au besoin. Le formulaire complété doit comporter un maximum de 2 pages.

|  |  |
| --- | --- |
| Présentation de l’organisme requérant | RÉSERVÉ AU COMITÉ  DE PILOTAGE |
|  |  |
| Présentation des organismes partenaires, s’il y a lieu, et leurs contributions |  |
|  |  |
| Description sommaire du projet |  |
|  |  |
| Objectifs poursuivis |  |
|  |  |
| Activités ou moyens d’action |  |
|  |  |
| Clientèle et territoire desservi (lieux de l’intervention) |  |
|  |  |
| Étapes et échéancier de réalisation du projet |  |
|  |  |
| Budget détaillé du projet et, s’il y a lieu, les contributions fournies par d’autres partenaires (dont la Table d’actions préventives jeunesse) |  |
|  |  |